

VENT d'OVEST

Juin 2017

Spécial Compte Rendu de CTL



Le 07 juin se tenait un Comité Technique Local avec pour la première fois des représentants de la Dircofi Centre

Compte Rendu des Débats

1) Déclaration liminaire de la CGT FP :

En réponse à la déclaration liminaire lue en séance et remise au directeur, il nous a précisé que si les syndicats peuvent aborder les sujets qu'ils souhaitent en réunion, il est possible au directeur de ne pas y répondre .

2) Informations sur la future DIRCOFI Centre Ouest au 01/09/2017 :

a) Organigramme de la DIRCOFI Centre Ouest : il s'agit selon le directeur d'un CTL fondateur :

. la division 1 : RH, Budget : pilotée par 1 AFIPA
elle correspond aux 2 anciennes divisions 1 et 2 (RH, conditions de vie au travail, budget, logistique, immobilier, audit, contrôle interne, communication...)

. les divisions 2, 3 et 4 = 3 divisions de l'animation du contrôle fiscal chargées chacune de 8 brigades de vérifications et pilotée chacune par 1 AFIPA

la division 2 sera à dominante Patrimoniale (brigades ESFP notamment) avec l'IDIV Expert Patrimonial

la division 3 sera à dominante Internationale avec les 2 IDIV Experts International et le Consultant Financier

la division 4 sera à dominante Informatique (brigade SIII notamment) avec l'IDIV Expert Informatique

Concernant les AAI (Assistances Administratives Internationales) chaque division gèrera ses affaires, le suivi administratif (base AAI, relances, réponses ...) sera effectué par une cellule transverse qui devra aussi s'occuper de la préparation des interlocutions, du suivi des commissions

départementales, des demandes de solutions et des partenariats .

. la division 5 : Affaires Juridiques, basée à Nantes et pilotée par 1 AFIPA

en plus du suivi contentieux actuel et de la veille juridique, elle récupère les réclamations et instances de la Basse Normandie à la date du 31/08 ainsi que l'intégralité du stock non traité de la DCF centre au 01/09/2017

le transfert des archives du contentieux du centre est en cours ainsi que les dossiers individuels des agents

compte tenu du travail important de suivi du contentieux qui va résulter de la réorganisation au 01/09/2017, l'année 2018 sera une année difficile pour la division 5 selon les termes mêmes de la direction

. la division 6 : relations inter- régionales : basée à Orléans et pilotée par 1 AFIPA (pôles programmation et pénal, BEP, réseau fraude ...)

b) avis sur la mise en place du Pôle Pénal Interrégional (PPI) et du Pôle Interrégional de Programmation (PIP) sur l'antenne d'Orléans :

. le PPI : il sera mis en place le 01/01/2018, composé d'1 IP, de 4 inspecteurs et 2 contrôleurs, il s'occupera des plaintes pour fraude fiscale, escroquerie et opposition à fonctions ;

il devra détecter les affaires à profil pénal, apporter un soutien en cours de contrôle et rédiger les projets de plainte .

. le PIP : il sera mis en place le 01/09/2017, composé de 3 inspecteurs et 1 contrôleur, il s'occupera de l'analyse risque afin d'améliorer la programmation ;

Il sera rattaché à la BEP de Rennes mais avec des missions distinctes puisqu'il devra procéder à des analyses détaillées du tissu fiscal, proposer des axes de programmation, diffuser des listes de dossiers aux PCE de l'interrégion ainsi que les listes MRV et assurer leur suivi, et mutualiser les bonnes pratiques .

Alors que le Directeur expliquait que les autres PPI ne sont composés que d'inspecteurs, la CGT a demandé si les contrôleurs effectuant des tâches d'inspecteurs seraient classés excellents en liste d'aptitude -). L'AFIPA en charge du pôle a assuré que les contrôleurs auraient des tâches spécifiques différentes des cadres A ...

De même, la CGT a demandé des explications sur le fait que le PPI soit fonctionnel au 1^{er} janvier 2018 alors que le PIP le serait dès le 1^{er} septembre. La réponse est que les formations du PPI se feront lors du dernier trimestre 2017 alors que le PIP devra assurer le suivi des listes MRV dès septembre (suivi que les agents de la BEP d'Orléans assurent déjà). Question : qui assurera les missions du pôle pénal en attendant ???

Les Organisations Syndicales se sont abstenues sur la mise en place de ces 2 pôles sur l'antenne d'Orléans .

C) Baromètre social 2016

Les conclusions de l'enquête ne sont généralement pas très favorables même si les agents sont très attachés à leur travail puisque de l'aveu même de la direction les résultats sont globalement mauvais .

Deux chiffres symboliques peuvent résumer ce sentiment à la DCF OUEST : 92% des agents travaillent dans l'urgence et 77% des agents ont le sentiment de ne pas pouvoir faire face .

Le directeur a précisé qu'il fallait revoir globalement nos moyens de programmation pour faire face aux difficultés chroniques et que le silo de secours de la direction était remonté de 650 à 800 fiches 3909 .

La CGT est intervenue pour préciser que les variations de 1 ou 2 points n'étaient nullement significatives sur un effectif sondé de moins de 200 agents, donc nul besoin de se glorifier d'une progression de 2 ou 3 points ou d'être traumatisé par une baisse équivalente. Ce qu'il faut en retenir : les chiffres sont mauvais, toutefois meilleurs que dans les DDFIP surtout parce que les suppressions de postes y ont été plus massives. Ce qu'il faut en retenir aussi : c'est que les agents ne voient aucune perspective de carrière ou de progression salariale. Ce qu'il faut en retenir enfin : c'est que les syndicats quand ils informent les directions des difficultés, du mal être, des attentes des agents, sont loin d'être hors sol et sont les bons reflets de la vie des agents.

Plutôt que de faire un sondage, écoutons les syndicats !!!!

D) Tableau de Bord de Veille Sociale (TVBS) 2016 :

La présentation 2016 est allégée, ce qui fait que certaines informations importantes ne sont plus communiquées : le nombre de jours de congés perdus définitivement, le nombre de recours à l'entretien ...

Le TBVS permet la détection de services qui pourraient présenter des risques liés à la charge de travail (écrêtements, nombre de jours portés sur le CET ...)

3) Questions diverses :

- déménagement des brigades de Nantes : retardé à 2018 suite problème d'étanchéité à Cambronne

- brigades de Quimper et Chartres : demandes de nouveaux locaux

- déménagement de la BPAT de Rennes : la reprise des locaux actuels par l'ESI va entraîner le déménagement de la BPAT dans les locaux du boulevard Solférino, ce qui par ricochet va entraîner au printemps 2018 le déménagement d'un autre service (la BEP serait concernée) dans de nouveaux locaux à rénover rue Saint Hélier.

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Notre dernier CTL se tenait entre les deux tours d'une élection présidentielle dont l'un des principaux débats portait sur le nombre de postes de fonctionnaires à supprimer. Cette séquence s'est achevée par la formation d'un gouvernement où, fait inimaginable même dans une entreprise privée, la RH, autrement dit la Fonction Publique, est rattachée à la Comptabilité confirmation s'il en était besoin que le travail n'est vu que comme un coût. Pourtant nous avons pu constater lors de ce CTL que sur notre seule direction, les droits nets rappelés lors de nos contrôles sont infiniment plus élevés que nos salaires.

Ce présent CTL se tient à quelques jours d'élections législatives dont l'un des objets est de permettre par simple ordonnance de chambouler le Code du Travail. Permettez-nous de rappeler ici les propos du regretté Georges Séguy sur les *rigidités* de ce Code : « Chaque chapitre est le résultat d'une catastrophe industrielle, chaque paragraphe est la conséquence de la généralisation d'accidents du travail, chaque virgule a été payée par le sang et la sueur des salariés. ».

Notre syndicat, et la DCF OUEST est bien placée pour le savoir, n'a rien contre la simplification de Codes, que ce soit celui du Travail ou celui des Impôts. Mais il conviendrait de simplifier en supprimant tous les alinéas commençant par « Toutefois », « Néanmoins », « A l'exception », « Sauf » ... et tous ces termes introduits par des lobbyistes déterminés à casser le caractère universel de ces codes. Dans tous les cas, cette simplification ne doit certainement pas être réalisée par la voie d'ordonnances évitant tout débat public sur l'intérêt de tel ou tel article.

On nous dira que nous sommes hors sujet, mais ce n'est pas à l'Administration ou au Patronat de

déterminer les sujets dont peuvent parler les syndicats. Sinon nous ne pourrions plus parler par exemple des IFDD, le sujet d'après Bercy étant clos. Vous le savez pourtant, pour nous ce sujet, comme bien d'autres est loin d'être satisfaisant en l'état.

Mais pour en revenir aux sujets de ce CTL, nous tenons à pointer dès maintenant un aspect particulièrement choquant du baromètre social. Une question notamment porte sur la satisfaction sur le rythme du changement de la DGFIP, est-il trop rapide ou trop lent ? Ne laissant pas aux agents la possibilité d'exprimer leur rejet non pas du rythme du changement mais de son sens : moins d'emplois, moins de services au contact des usagers, moins de temps pour accomplir pleinement ses missions, plus de stress lié aux objectifs d'ailleurs parfois contradictoires. Ce sondage comporte ainsi un certain nombre de questions biaisées. D'après nos informations, les collègues, du moins ceux qui ont encore le courage de répondre, ont donc dû développer une stratégie de contournement pour exprimer leur réel état d'esprit.

Un autre point nous interpelle tout particulièrement. En effet, malgré le nom de notre nouvelle direction « DCF Centre Ouest », les agents du Centre sont mutés mais pas ceux de l'Ouest, les élus de l'Ouest continueront à siéger de plein droit alors que ceux du Centre sont invités. Bref, on assiste non pas à une fusion mais à une absorption pure et simple. Nous resterons vigilants pour que l'ensemble des bonnes pratiques de la Dircofi Centre soit étendu à la Dircofi Centre Ouest en particulier le nombre de vérification limité à 12.

La délégation CGT était composée d'Isabelle DUCHEMIN, Michel MAGREZ et Jérôme DESBROUSSES. Pour toute précision complémentaire n'hésitez pas à les contacter.

Lors du prochain CTL, la CGT comme à son habitude portera en points divers tous les problèmes quotidiens rencontrés par les agents. Dès maintenant, faites nous remonter vos « coups de gueule », vos difficultés, vos interrogations .Ce compte rendu vous a intéressé ? La Charte informatique ne nous permet pas de le diffuser par mel sans votre accord. Pour recevoir nos prochaines informations par mel, contactez nous à l'adresse suivante : cgt.dircofi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr ou remettez le bulletin ci-dessous à l'un de nos militants

NOM : _____

PRENOM : _____

STRUCTURE : _____

SITE : _____

Adresse Mel :

☒ Je souhaite recevoir des informations de la CGT

☐ Je souhaite adhérer à la CGT